

Transport du mobil home, les transporteurs

Ce dossier vous est présenté par www.mobilhomedefrance.com

Le spécialiste du mobil home en France ! Location et vente de mobil homes direct particuliers et professionnels, les bonnes affaires du web.

Les mobil homes sont transportés en convoi exceptionnel. Les frais de transport peuvent représenter à eux seuls 15 à 20 % du prix final de votre mobil home.

Le coût du transport varie en fonction des dimensions du mobil home et de la distance à parcourir. Ce coût peut s'avérer élevé, d'autant que les transporteurs sont restreints à n'utiliser que certains axes réglementés. De plus, certaines villes n'autorisent pas la traversée de jour (ex : Fréjus).

Pour l'étranger, dans l'Union Européenne, les normes de transport du mobil-home sont différentes d'un pays à l'autre et des autorisations sont généralement demandées par les autorités locales.

En moyenne, le kilomètre est facturé entre 2,50 et 5 € selon le gabarit du mobil-home.

Le prix sera plus intéressant si ce dernier effectue le trajet accompagné ! En effet, on peut disposer deux mobil-homes sur certains convois (en fonction de la taille des modèles), ce qui permet de réduire les frais.



Ce dossier vous est présenté par www.mobilhomedefrance.com

Le spécialiste du mobil home en France ! Location et vente de mobil homes direct particuliers et professionnels, les bonnes affaires du web.